

## Mutuelle communale : permanence le 18 février

**Permanence "Montmorency Mutuelle Santé" pour les Montmorencéens le jeudi 18 février 2021.**

- Gratuit
- Sur rendez-vous
- De 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Inscrivez-vous auprès de l'association 2AH au **02 35 76 47 20**.

Afin de permettre à tous les Montmorencéens de bénéficier d'une complémentaire santé et garantir un meilleur accès au soin, la Ville a lancé "Montmorency Mutuelle Santé", en octobre 2020.

Que vous soyez étudiant, retraité, salarié, ..., cette mutuelle communale est ouverte à tous, sans limite d'âge, ni questionnaire de santé.

[Plus d'informations ici.](#)



Monsieur le Maire Maxime Thory, entouré d'Aziza Philippon, adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales et au Logement, et d'Alexandre Pimont, président de l'association 2AH, l'assurance pour tous

